

**VERSION PROJET V.3.**

**SYNTHESE**

**SEMINAIRE DE VALIDATION DU LIVRE BLANC**

**15 JANVIER 2009 A NESLE**

*Ce séminaire de travail s'inscrit dans le cadre de la mission de coordination des acteurs territoriaux dans leur relation avec l'Etat et VNF confiée à l'association par Monsieur Henri-Michel COMET, préfet coordonnateur du projet de canal Seine Nord Europe. Ce séminaire était destiné à valider la rédaction de la synthèse du « Livre Blanc des acteurs territoriaux » qui sera transmis aux services de la Préfecture et à VNF. Plus de 120 participants ont assisté à ce séminaire.*

**Séquence d'introduction (15 h – 15 h 15)**

**M. Paul PILOT**, Maire de Nesle, souligne le caractère constructif que doit avoir ce séminaire. Si la création du canal et d'une plate-forme multimodale a toujours été soutenue par la commune, il reste aujourd'hui à identifier et optimiser ses retombées en lien notamment avec l'industrie agro-alimentaire. L'outil agricole sera, lui, réduit par l'emprise du canal. C'est pourquoi il lance un appel aux autres communes afin qu'elles s'associent à la politique de remembrement par solidarité. En tant qu' élu local, il sera attentif au rétablissement des voies de circulation, tant au niveau de la commune que des zones situées près du chantier. Il insiste pour que dès maintenant des réflexions soient lancées sur les questions d'habitat, d'hôtellerie et de restauration dans la perspective du chantier SNE. Paul PILOT conclut en précisant que le canal SNE et le chantier associé constituent une chance pour le territoire en ces temps de crise.

**M. André SALOME**, Président de la Communauté de Communes du Pays Neslois, souligne qu'aux côtés de l'industrie agro-alimentaire, celle des pondéreux constitue également une source importante de futurs trafics sur SNE. La CCI et les élus locaux se sont réunis en association, avec les Communautés de Communes du Pays, pour réfléchir et travailler sur le projet de canal SNE, capital pour le développement de l'est de la Somme. La PFM de Péronne sera également le port d'Amiens et de Saint-Quentin. Cette association est ouverte aux échanges et aux discussions avec l'ensemble des autres collectivités. Le Livre Blanc présenté ce jour doit être l'expression fidèle des souhaits et des projets des contributeurs car « *c'est ensemble que nous bâtirons ce projet pour des décennies* ».

**M. Martial BELLON**, consultant auprès de l'association Seine-Nord Europe, rappelle les principes de la mission de coordination et de fédération des différentes initiatives territoriales, confiée par le Préfet coordonnateur du projet SNE à l'association, et l'intérêt du « Livre Blanc » des acteurs territoriaux.

Ce « Livre Blanc » sera composée d'une introduction sommaire, de la synthèse des contributions qui fait l'objet de la réunion de ce jour, des contributions reçues dans leur exhaustivité sur les thématiques « plates-formes multimodales » et « tourisme », et enfin des comptes-rendus des séminaires de Noyon, Péronne, Compiègne et Cambrai.

Il remercie l'ensemble des contributeurs et souligne que 95 % des contributions sont parvenues à l'association dans les délais proposés, soit le 15 décembre 2008, ce qui a permis à l'équipe de l'association de pouvoir réaliser la synthèse en fin d'année 2008.

Chaque contribution reçue a été analysée selon la grille de lecture suivante : les problématiques soulevées, les attentes, les objectifs, les projets et les souhaits d'organisation. Les grandes orientations et propositions ont été ensuite formalisées. Quelques actions ou projets, permettant d'incarner le propos, ont été cités dans la synthèse. La liste de projets relevés dans les contributions est également proposée en annexe de cette synthèse.

Dès lors que la synthèse sera amendée et validée lors de cette réunion du 15 janvier 2008, le « Livre Blanc » sera mis en page et édité. Ce « Livre Blanc » sera ensuite remis officiellement au Préfet de Picardie, Préfet coordonnateur du projet.

*Voir présentation « AssoSNE\_15-01-09\_Séminaire de synthèse »*

### **Séquence collaborative de validation de la synthèse (15 h 15 – 17 h 25)**

Il est précisé que cette séance de validation collaborative doit s'intéresser prioritairement au fond de la synthèse, et non à sa forme. Les sujets soulignés à travers des interventions en salle sont les suivants :

#### **Chapitre 1 « Plates-formes multimodales »**

- La mobilisation des entreprises et des acteurs de la formation et de l'emploi doit être réalisée dès maintenant, très en amont du lancement effectif du chantier.
- Le métier d'organisateur et de développeur des PFM (emploi de cadres), inconnu en Picardie, devra faire l'objet d'une attention particulière pour faire connaître cette fonction, la développer (formations) et pourvoir les futurs emplois.
- Les nuisances que pourraient apporter la reconversion de la BA 103 en base de fret aérien au niveau local sont soulignées.
- L'accès « prioritaire » des entreprises régionales aux PFM semble aller contre la législation européenne sur la concurrence.
- Le bassin séquanien constitue un élément essentiel de la zone d'effet du projet.
- Parmi les conditions d'attractivité des PFM se trouve la polyvalence, un principe qui va à l'encontre d'une spécialisation de ces PFM.
- La nécessité de créer des synergies entre les futures PFM de SNE, les infrastructures existantes et les autres projets est soulignée.
- La volonté des collectivités territoriales d'être associées au montage et à la gouvernance des PFM doit être mise en exergue.

## Chapitre 2 « Tourisme »

- Plusieurs lieux sont proposés pour accueillir une Maison du canal : Moislains, Cléry-sur-Somme et Marquion.
- Le milieu agricole évoque la possibilité de bénéficier d'aides financières afin de développer une offre touristique adaptée.
- D'une manière générale, il est attendu par les porteurs de projets que les collectivités territoriales accompagnent financièrement les initiatives émanant du territoire.

|   |
|---|
| <b>Table ronde conclusive (17 h 25 – 17 h 30)</b> |
|---|

**M. Martial BELLON** remercie l'ensemble des contributeurs pour leur collaboration et l'attention portée à cet exercice de relecture et de validation de la synthèse proposée par l'association. La forte participation à ce séminaire souligne l'intérêt généré par ce dispositif auprès des territoires.

Les prochaines étapes seront la mise en page et l'impression de ce « Livre Blanc ». Ce « Livre Blanc » sera ensuite officiellement remis par le Président de l'association Philippe MARINI au Préfet de Picardie, Préfet coordonnateur du projet.

La poursuite de cette démarche d'écoute des territoires et de structurations de leurs attentes reste à définir sur les thématiques « Emploi » et « Logement ». Il est demandé aux acteurs de faire part de leurs attentes et de leurs propositions à l'Etat sur ce point.